

droit de vote que leur accorderait le projet de loi.

Parlant des travaux de la délégation à Ottawa, Mme Rose Henderson déclare qu'elle est partie pour Ottawa presque sans préparatifs, pour se rendre auprès du premier ministre, car le projet de loi était vivement poussé et la députation voulait le discuter avec le chef du Gouvernement avant son adoption. Elle dit que la députation a bien compris que le projet de loi est antidémocratique et en contradiction directe avec les faits qui ont déterminé l'envoi de nos troupes outre-mer. "Je ne crois pas qu'une mesure aussi autocratique ait jamais été adoptée à la Chambre des communes", dit Mme Henderson, "cette loi déclare déchu de leur droit de suffrage un grand nombre d'hommes et les femmes seront aussi l'objet d'une flagrante inégalité de traitement. Pourquoi les femmes qui ont travaillé avec tant de dévouement pour le Fonds patriotique et la Croix-Rouge sont-elles privées de leur droit électoral par cette mesure?"

Mme Henderson déclare que la députation voulait savoir pourquoi le Gouvernement ne voulait accorder le droit de suffrage qu'aux parentes des soldats et non aux femmes canadiennes qui ont fait plus que leur quote-part pour remporter la victoire. Voilà pourquoi il a été décidé d'aller à Ottawa et de demander à sir Robert Borden de s'expliquer.

Mme Henderson fait ensuite la relation de son entrevue avec le premier ministre. Elle déclare qu'il leur a fait un long discours pour leur dire comment et pourquoi elles étaient l'objet d'une inégalité de traitement. Les femmes, dit le premier ministre, ne sont pas citoyennes. Tant qu'elles n'auront pas tous les droits du citoyen, il ne voit pas bien comment on pourrait leur attribuer le droit électoral. Il déclare en outre qu'à la réunion du conseil impérial en 1914, on avait adopté certaines lois de naturalisation et que, comme résultat de ces lois, toute femme qui épouse un homme d'origine étrangère ou un citoyen étranger doit accepter la naturalisation de son mari, c'est-à-dire que si une Canadienne de naissance épouse un Allemand, elle devient elle-même Allemande. Voilà pourquoi sir Robert considère qu'il est injuste d'accorder le droit de suffrage à ces femmes. Il ajoute, toutefois, que s'il revient au pouvoir, à la suite des élections, il accordera aux femmes un droit électoral limité.

La délégation demande au premier ministre ce qu'il entend par un droit électoral limité. Il répond qu'une femme pour être habile à voter après la guerre serait tenue à une résidence de cinq ans au Canada et qu'elle devrait posséder une certaine instruction. Cette dernière condition serait la plus importante. La députation demande alors à sir Robert si les femmes auxquelles le nouveau bill accorde le suffrage seraient obligées de satisfaire à ces conditions et il répond négativement.

Mme Henderson déclare alors que la députation s'est convaincue que le nouveau bill n'est pas la reconnaissance d'un droit mais simplement une mesure d'expédient; qu'il ne s'agit pas tant de vaincre l'ennemi que de gagner l'élection. Elle ajoute qu'il est ridicule d'accorder le droit de suffrage à des femmes russes ou polonaises, ne parlant pas un mot d'anglais et n'ayant habité le Canada que quelques mois avant la guerre, alors qu'on refuse le même droit à des femmes dont la vie s'est écoulée au Canada et qui ont constamment travaillé à l'avancement du pays.

Sir Robert Borden, ajoute Mme Henderson, admet que le bill comporte une injustice envers

les femmes canadiennes. Il dit que sa propre femme, qui a contribué à beaucoup d'œuvres patriotiques et que Mme Martin Burrell ne seraient pas aptes à voter. Il déclare qu'il faut faire adopter le bill et que les Canadiennes doivent attendre et espérer. Il dit que beaucoup de soldats sont tombés sur les champs de bataille et que leurs veuves et leurs plus proches parents doivent représenter leurs principes et leurs sentiments.

Mme Weir, qui prend ensuite la parole, dit que, d'après les apparences, il se forme une caste militaire au Canada. Elle annonce à l'auditoire, d'après la dernière rumeur, que le Gouvernement a fait savoir aux soldats en France que si le Gouvernement est maintenu au pouvoir, tous les soldats obtiendront un passage gratuit et un congé de six mois.

Mme Henderson, la présidente, ajoute qu'il n'y a aucun doute que le Gouvernement prend tous les moyens possibles pour gagner l'élection. "Le Gouvernement", dit-elle, "a créé un mauvais précédent en privant un grand nombre de citoyens paisibles du droit de vote dans un moment critique comme celui-ci. Qu'est-ce qui empêchera à l'avenir un gouvernement de dire que l'on traverse une crise épouvantable, lorsqu'il voudra faire adopter une mesure importante et enlever le droit de suffrage à d'autres personnes qui se trouvent intéressées dans la question qui contrecarre les aspirations du gouvernement?" dit Mme Henderson.

M. A. Lanouette, le premier orateur, déclare que la loi des élections en temps de guerre est assurément une injustice, en même temps qu'une injure. "Ce n'est qu'une manœuvre politique. C'est le pouvoir qu'ils veulent, le pouvoir à tout prix." A son avis l'"Equal Suffrage League" devrait s'organiser immédiatement, faire de l'agitation, convoquer des assemblées publiques comme celle de Verdun la semaine dernière, soumettre la question au peuple. "Une assemblée en plein air semble une assez bonne chose", dit-il.

"Nous pourrions être arrêtés", dit Mme Weir.

"Pas de danger à Verdun—tous les constables sont nos amis", répondit-il.

Puis, un des auditeurs reproche violemment à l'assemblée de blâmer le Gouvernement pendant une pareille crise. Il dit que tout le monde devrait se donner la main en un temps comme celui-ci et aider au triomphe de nos armes. La question du droit de vote à accorder aux femmes pourrait être discutée après que nous aurons triomphé de l'ennemi, parce que "si nous ne sommes pas vainqueurs, nous serions un peuple écrasé et alors plus rien n'importerait", dit-il.

Mme Rose Henderson aborde ensuite la question des assemblées publiques et l'on décide de tenir une assemblée samedi soir à l'angle des rues Ethel et Church, à Verdun. Une autre assemblée aura lieu lundi soir au square Phillip. Des orateurs porteront la parole et l'on discutera les deux côtés de la question du droit électoral.

On le voit, il y aura force discussion à Montréal à ce sujet. L'article continue:

La question des assemblées une fois décidée, la discussion se porte sur la question des vivres et du commissaire des vivres. Mme Henderson fait le tableau de la situation parmi la classe pauvre à Montréal, où l'on manque de pain et de beurre. "Cet office de commissaire des vivres est une immense comédie", dit l'orateur. "La seule chose que le commissaire réglemente, c'est l'appétit du peuple. Il recommande de manger du poisson deux jours la semaine, et il